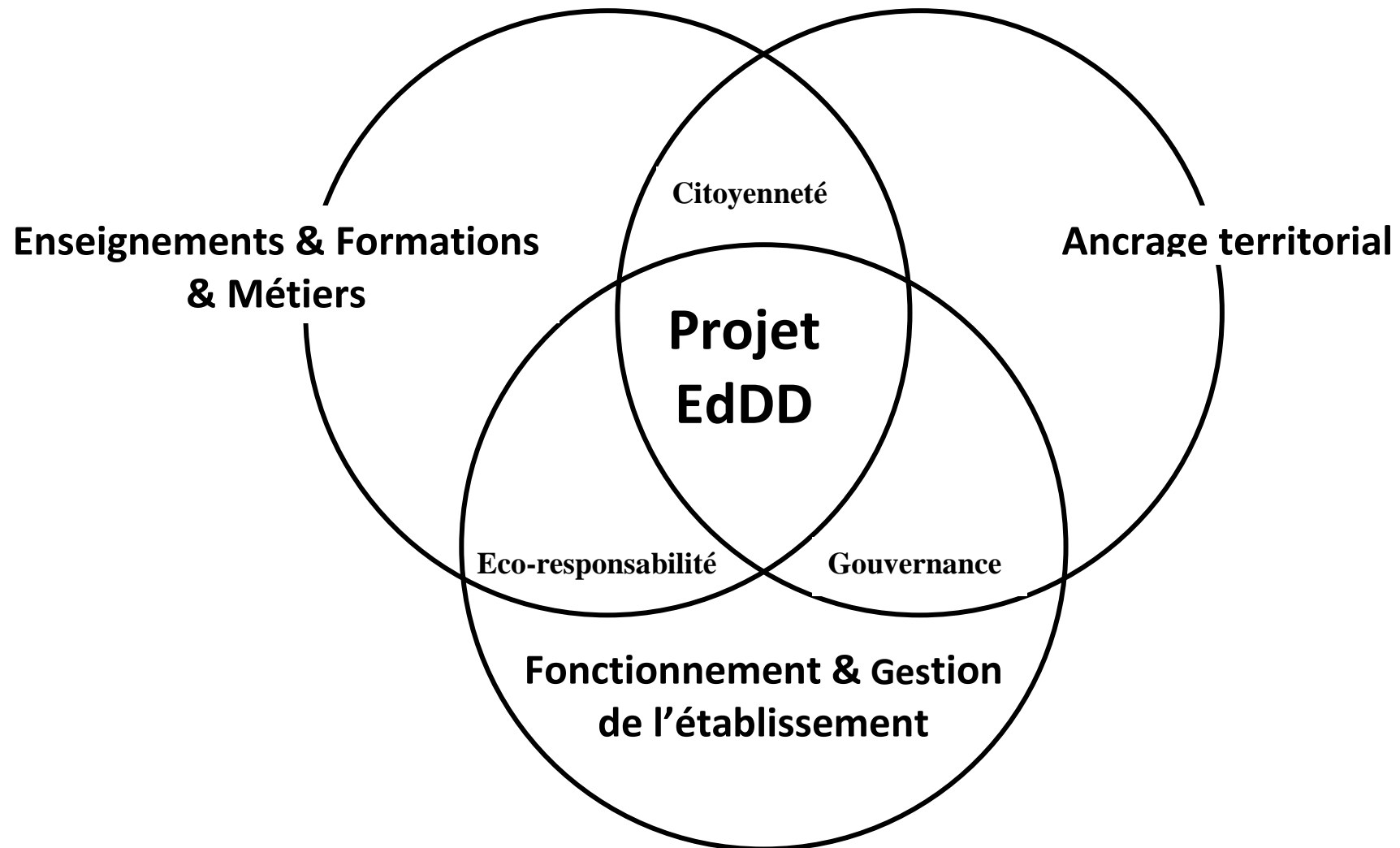


# Les 3 piliers de la démarche EdDD pour un projet éducatif global



# Les 3 piliers de la démarche EdDD pour un projet éducatif global

## Définition des mots clés

*Un projet éducatif global en Education au Développement Durable (EDD) :* Si le développement durable pose la question « Quel monde voulons-nous laisser à nos enfants & générations avenir ? », l'Education au Développement Durable (EDD) pose une question qui interroge plus directement notre système éducatif : « Quels jeunes voulons-nous laisser au monde ? ». En effet, il s'agit moins de l'avenir du monde en tant que tel que de l'avenir de l'humanité. Il s'agit donc, avant toute chose, d'un projet éducatif visant à doter la communauté éducative des « nouvelles compétences » dont nous (l'humanité) avons besoin pour contribuer, individuellement et collectivement, par l'action et l'éducation, au maintien et à l'amélioration du cadre et des conditions de vie sur terre. Les Etablissements du Développement Durable de Haute-Normandie proposent une démarche globale inscrite dans le projet d'établissement, de centre ou le projet d'école visant à intégrer les trois dimensions suivantes.

*Enseignements & formations & métiers :* c'est le coeur de métier. Il s'agit de former des citoyens & professionnels (agents et apprenants) qui soient acteurs du développement durable dans l'établissement et au-delà. L'EDD nous invite à questionner et à faire évoluer les compétences de chacun et de tous (celles des élèves comme celles des agents) pour transformer la société. Comment chacun doit-il et peut-il intégrer l'EDD et le DD dans la pratique quotidienne de son activité professionnelle ? La pédagogie de projet, en lien avec le projet d'établissement, le territoire et ses acteurs, est au coeur de la démarche.

*Fonctionnement & gestion de l'établissement :* c'est le principe de cohérence entre «le dire et le faire», la pédagogie de l'exemple et de l'exemplarité. Il s'agit de montrer que le développement durable n'est pas qu'un discours, c'est possible ici et maintenant. De fait, tous les agents ont un rôle éducatif à jouer en matière d'EDD vis-à-vis de la communauté éducative, dans la pratique et la gestion de leurs activités quotidiennes. Le restaurant scolaire, les espaces verts, l'entretien des bâtiments, les transports, les achats courants, etc. constituent de bons supports pédagogiques pour les enseignements et les formations. Le développement durable et ses principes doivent donc s'incarner dans le fonctionnement et la gestion de l'établissement.

*Ancrage territorial (du projet) :* L'ancrage territorial du projet désigne d'abord une démarche citoyenne d'ouverture sur le monde et le territoire selon le principe «Agir local, penser global». C'est le gage d'un projet ancré dans le présent, le réel et le local. C'est également une démarche co-construite, partenariale, avec les acteurs du territoire (les collectivités locales et territoriales, les Pays et les PNR, les Agences de l'Etat, le secteur associatif et le monde l'entreprise, la société civile, les réseaux d'acteurs). Les Etablissements du Développement Durable (EdDD) ont ainsi l'ambition de devenir des acteurs de la transformation sociétale en agissant « dans, avec et sur » le territoire.